



## Les enclos de Flandre

L'habitation typique du Westhoek est l'hofstede – hof signifiant enclos en flamand – cette ferme isolée en forme de U, constituée de plusieurs ensembles séparés, principalement la maison, l'écurie et la grange. En fonction de la superficie des terres, se distinguent l'hofstede simple qui a un ou deux corps de bâtiments ; l'hofstede normale qui en comp-

tingue par le caractère donné par chaque propriétaire à son habitation. Généralement la vaste grange protège la cour où trône le fumier vers lequel s'ouvre les portes des étables regroupées sous un bâtiment parallèle à la grange, de l'autre côté de la cour. Quelques rares fermes, datant du XVIII<sup>e</sup> siècle et du XIX<sup>e</sup>, possèdent encore leurs



Hofstede flamande

rend trois et l'hofstede complexe qui en rassemble quatre ou cinq. La distance qui sépare chaque construction est fonction de l'espace nécessaire au passage d'une brouette, soit 1,50 à 1,80 m ou d'une charrette à foin soit 3,50 à 5 m. Un intervalle qui, en cas d'incendie, sert de coupe-feu.

Le plus souvent orientée sud-est, perpendiculaire au soleil de 10 h (heure de soleil), l'hofstede se dis-

murs en torchis et leur toit de chaume. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les fermiers utilisèrent les briques pour les façades et les pannes pour la toiture. Enfin, à partir des années 1960, il fallut réaménager l'espace intérieur afin de l'adapter au nouveau matériel agricole, tout en préservant l'apparence originale de la ferme. Un goût du travail bien fait qui sied tant aux habitants de la Flandre.



Arrachage du lin.

# à PIED dans le NORD

## Cœur de Flandre



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

### Activités et curiosités

**Bailleul :** Beffroi (03.28.43.81.00), Musée Benoît Depuydt (03.28.49.12.70), Maison de la Dentelle (03.28.41.25.72 / 03.28.43.81.00), visites des jardins du Conservatoire Botanique National en saison (03.29.49.00.83), visites de la ferme-brasserie Beck (03.28.49.03.90), visites guidées thématiques de la ville en saison (03.28.43.81.00) Eglise saint Vaast (03.28.50.33.55), Boules flamandes (03.28.42.21.91).

**Boeschèpe :** Visites du Moulin de l'Ingratitude ou « Ondankmeulen » (03.28.49.40.18), promenades en attelage (03.28.42.51.00).

**Eecke :** Le jardin des joets (03.28.40.27.24)  
**Godewaersvelde :** Abbaye du Mont des Cats (boutique ouverte tsj sauf le mardi et lundi matin 03.28.43.83.60), Musée de la vie frontalière (03.28.42.08.52). Boules flamandes (03.28.49.45.04).

**Méteren :** Promenades en attelages (06.88.99.50.44).

**Neuf-Berquin :** Musée de l'Abeille (03.28.42.83.08).

**Saint-Jans-Cappel :** La Flandre à dos d'ânes toute l'année sur RDV (03.28.48.78.48), Musée Marguerite Yourcenar en saison (03.28.42.20.20), Parc Départemental du Mont Noir (03.28.42.55.02), promenades à cheval ou en calèche (03.28.49.00.10).

**Steenvoorde :** Visites des Moulins Drievenmeulen et Noordmeulen sur RDV (03.28.42.97.98), Maison des Automates « les Gigottos Automates » (06.74.30.43.08).

**Terdegem :** Visites du Moulin de la Roome (06.85.01.92.02), visites du « Steenmeulen » moulin ets musée rural flamand (03.28.48.16.10).

### Manifestations annuelles

**Bailleul :** Carnaval le week-end de mardi gras (03.28.43.81.00). Bailleul fête Mélusine, week-end du 1er mai (03.28.43.81.00).

**Berthen :** Fête de l'attelage le 15 août (03.28.42.51.00).

**Boeschèpe :** Fête à l'ancienne en août (03.28.42.51.25).

**Godewaersvelde :** Fête de la Plume en août, fête de la Saint-Hubert en octobre (03.28.42.50.06).

**Saint-Jans-Cappel :** Sapi festival, fin mai, Fête des moissons et bal folk dernier dimanche d'août.

**Steenvoorde :** « Mei Feest » en mai, fête du houblon en octobre, carnaval d'été (03.28.49.77.77).

**RDV Nature et Patrimoine :** Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible dans tous les Offices de Tourisme du Nord).

« Retables de Flandre » : Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur RDV (03.28.68.69.78).

### Renseignements

**Office de Tourisme des Monts de Flandre / Bailleul :** 03.28.43.81.00.  
**Office de Tourisme de Cassel**  
**Horizons :** 03.28.40.52.55.  
**Office de Tourisme du Pays des Géants/Steenvoorde :** 03.28.48.19.90.

### Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme  
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59  
En 2010, retrouvez toutes les infos sur les randonnées dans le Nord sur le site : [www.rando-nord.fr](http://www.rando-nord.fr)  
Pour des informations générales sur le tourisme : [www.tourisme-nord.fr](http://www.tourisme-nord.fr)



il était une fois les Monts de Flandre...

# à PIED dans le NORD

## Cœur de Flandre



## N° 22

# Sentier de Berthen Boeschèpe, Berthen (10 km - 2 h 30 à 3 h 40)



il était une fois les Monts de Flandre...



Houblonnière autour de Berthen



**Randonnée Pédestre**  
**Sentier de Berthen :**  
**10 km**  
**Durée : 2 h 30 à 3 h 40**  
**Départ : Berthen : église, parking**  
**Balisage bleu**  
**Carte IGN : 2403 Ouest**

**L'avis du randonneur :**  
*Cheminez entre Mont des Cats, Mont Boeschèpe et Mont Kokereel au cœur d'un typique paysage flamand. Les vestiges des baies et des houblonnières du Houtland jalonnent le parcours.*  
*En période de pluie, le port de chaussures étanches s'avère indispensable.*

Faites une halte dans un « café rando »  
Liste et infos sur : [www.tourisme-nord.fr](http://www.tourisme-nord.fr)



Lin en Flandre

Rédactrice : Aline Ackx - Création : Alavia Lille  
Crédit Photos : 1 : S. Dhote, 2 : P. Delattre - 3, 4 : P. Houzé



# Sentier de Berthen

(10 km - 2 h 30 à 3 h 40)

**Départ :** Berthen : église, parking.

**1** Empruntez la RD 10 en direction de Saint-Jans-Cappel et tout de suite à droite la rue de Godewaersvelde. Allez tout droit durant 1 400 m.

**2** A la chapelle Notre-Dame de Consolation – chaque dernier vendredi du mois de mai, le curé de Berthen vient y prier avec des fidèles – prenez à droite le sentier piétonnier puis empruntez à gauche la route. Après un coude à droite, à l'intersection dirigez vous à droite vers Boeschèpe.

**3** Obliquez à droite sur le chemin – notez au sol le grès ferrugineux qui constitue la tête dure des monts de Flandres – puis montez la route à gauche sur le flanc du Mont Boeschèpe. A l'intersection suivante, suivez à droite la rue de la Montagne. En chemin le blockhaus

constitue un témoignage du conflit 39-45 mais également un belvédère remarquable sur les deux versants du Mont Boeschèpe : au nord, le moulin de Boeschèpe et l'horizon belge, au sud les beffrois de Bailleul et Armentières et au loin par temps clair les terrils du bassin minier. En vue de la RD 10, suivez à gauche la rue en impasse.

**4** Effectuez un crochet droite / gauche sur la RD 10 et empruntez le chemin piétonnier menant au Mont Kokereel. Koken signifie bouillir en flamand : au XVI<sup>e</sup> s. de nombreux supplices auraient été infligés au cours des guerres de religion... A la route, prenez à gauche et, à l'intersection suivante, à droite la rue du Mont Kokereel. Un peu plus loin, empruntez à droite le chemin à travers les pâtures qui vous ramène à Berthen.

## Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1

2

3

4

5

6

7

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.59.73.58.16)